

## **Fiche de Synthèse**

Geneviève Bernardin 01-09-2003

Agenda métropolitain- Automne 2003- Gros plan : Ville /campagne : se retrouver sans se chercher

## **Le renouveau des jardins potagers en ville ?**

*De la nécessité économique pour nourrir sa famille au plaisir de travailler la terre, le concept du jardin potager en ville connaît ces dernières années une évolution remarquable. Si le contexte historique dans lequel se sont développés les jardins ouvriers a privilégié les villes industrielles, le besoin actuel de jardiner émerge dans des villes de toute taille. La demande est en pleine évolution. Ainsi en France aujourd'hui, un ménage sur deux jardine, un sur trois cultive un potager. Cette évolution bénéficie de la convergence de plusieurs phénomènes contemporains qui vont de la tendance nature et de la réduction du temps de travail au besoin de réappropriation d'espaces extérieurs pour les personnes vivant en habitat collectif en passant par le souci d'une alimentation saine, les nouveaux modes de jardiner, l'extension des coulées vertes, les nouveaux concepts de gestion des espaces verts. La Fondation de France a développé un programme de financement pour soutenir et promouvoir de nouvelles formes de participation de la population à la conception et à la gestion de ces espaces : jardins associatifs, espaces verts communautaires, agriculture urbaine... Par ailleurs, elle soutient le réseau « jardins dans tous ses états », appellation qui recouvre une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de « jardins partagés » et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels. Les membres de ce réseau tissent de nouvelles relations, se réapproprient collectivement un espace urbain commun, une passion de cultiver... Cet engouement retrouve aujourd'hui toute son actualité et dépasse largement la notion économique initiale des jardins ouvriers. Depuis 1997, le Grand Lyon développe l'offre au travers d'actions partenariales sur plusieurs arrondissements et communes.*

### **Dynamique communautaire**

La dynamique évolutive de l'histoire des jardins en ville au cœur du Grand Lyon et des quartiers remonte à 1996. Les jardins existant alors étaient essentiellement des jardins ouvriers et des jardins familiaux. Une étude de faisabilité a permis de dresser l'inventaire de l'existant et d'identifier une dizaine d'hectares de terrain propices à l'implantation de nouveaux jardins, notamment à Feyzin, Saint Priest, Rillieux-la-Pape, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Vénissieux.

A la suite du premier forum national « Jardinage et Citoyenneté » qui s'est tenu à Lille en octobre 1997, l'association *le passe-jardins* se crée à Lyon en janvier 1998. Cette association travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales aux différents niveaux ; et elle devient membre du réseau national « jardins dans tous ses états » dont les principes fondateurs sont :

- le renforcement de liens sociaux,
- l'appropriation et l'enrichissement du cadre de vie par les citoyens sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale,
- l'appui aux personnes en difficulté aux fins de retrouver utilité sociale et dignité, en ayant la possibilité de participer à un travail productif, qu'il soit monétaire ou non.
- la création de liens généreux autant que respectueux avec la terre et le monde vivant,
- le plaisir de créer, goûter, partager, de nouvelles formes de liberté et d'autonomie.

L'association « le passe-jardins » est désormais identifiée comme référente du réseau régional Rhône Alpes et depuis 2000, le Grand Lyon lui a confié **le développement des jardins partagés et le suivi de la dynamique des jardins en général sur l'Agglomération**. Elle intervient à plusieurs niveaux :

**1-Le conseil aux porteurs de projets**, à titre d'exemple, peuvent être identifiés :

- les jardins à vocation sociale à Rillieux la Pape et à Villeurbanne
- les jardins pédagogiques à Saint Genis Laval et à Sainte Foy les Lyon
- les jardins potagers au domaine de la Croix Laval,
- les jardins en pied d'immeubles à Oullins, Lyon 5<sup>ème</sup>, Lyon 8<sup>ème</sup>, Saint Priest, La Duchère,
- les jardins familiaux à Vénissieux...

**2-L'animation de journées d'information et de sensibilisation grand public :**

- la fête des plantes à Lyon 1<sup>er</sup>,
- les bons plans à Villeurbanne,
- portes-ouvertes de nos jardins...
- des colloques régionaux , le prochain aura lieu le 7 novembre 2003 au Grand Lyon

### **3-L'expertise des projets de jardin**

### **4-La Formation pour créer un jardin pédagogique**

Le concept de jardin partagé repose sur le développement de la citoyenneté et du lien social en milieu urbain ; ses objectifs sont orientés vers la participation, l'écoute, le respect, l'échange, la solidarité. Il se décline sous diverses formes, depuis les jardins familiaux jusqu'aux jardins pédagogiques, en passant par les jardins communautaires, les jardins d'insertion... :

## **De multiples formes de jardins**

### **Les jardins familiaux traditionnels**

*Des espaces de loisirs et de convivialité dans divers sites*

Les jardins familiaux traditionnels avec leur parcelle individuelle, leur abri, concerne un large public (actifs, chômeurs, retraités, handicapés...) et une mixité de recrut qui évite l'enfermement et favorise l'expression de toutes les potentialités sociales. Le soutien des collectivités locales aux associations de gestion permet une véritable valorisation des sites dédiés, devenant des lieux à visiter comme véritable expression paysagère.

### **Les jardins pédagogiques**

*Des lieux favorables à la découverte de la nature et à l'expérimentation du jardinage par les enfants. Ils permettent de développer de nombreux potentiels éducatifs.*

Le jardinage offre de multiples possibilités d'éveil, de sensibilisation, d'expérimentation, de savoir-faire aux enfants accompagnés par des jardiniers pédagogiques.

### **Les jardins collectifs**

*Une activité associative d'échange et de travail en groupe autour de l'activité de jardinage*

Les jardins collectifs permettent aux adhérents d'obtenir, moyennant une cotisation, des légumes frais pour l'année. Des permanences sont organisées pour aider aux travaux d'entretien des plantations et aux récoltes. L'intervention d'un maraîcher professionnel peut faciliter le suivi.

Deux réalisations locales peuvent être citées en exemple :

- le Vert Luizet à Villeurbanne tel
- le Secret d'Irénée à Lyon (5<sup>ème</sup>) tel

### **Les jardins communautaires**

*Appropriation et embellissement d'un site par un groupe d'habitants*

Leur référence semble être celle des jardins New-Yorkais, des Green Guérillas ou les jardins communautaires québécois. Les jardins communautaires permettent à chacun de s'exprimer et de contribuer à sa mesure à la culture et à l'entretien du jardin communautaire.

A Meylan, près de Grenoble, un groupe d'habitants a établi des liens avec le service des espaces verts commune afin de développer de nouveaux modes d'embellissement et d'appropriation de l'espace public, ce qui leur permet d'intervenir aux côtés des techniciens et jardiniers pour le choix et l'entretien des plantations, des espèces florales et potagères utilisées pour l'aménagement des espaces publics.

### **Les jardins pour handicapés**

*Permettre à des personnes en fauteuil de jardiner*

Les jardins sont conçus dans des bacs à 70 cm du sol autour desquels les personnes en fauteuil peuvent circuler de manière autonome et se livrer sans difficulté aux différents travaux de jardinage. Ce concept a vu le jour grâce à l'association « le trèfle à quatre feuilles » basée à Roanne. La

première réalisation lyonnaise se situe dans les jardins familiaux de Lyon à Ecully, section de la Duchère, une autre est à l'étude à Bron.

### **Les jardins collectifs d'insertion**

*Redynamiser des personnes en difficulté et en demande d'insertion*

Les jardins collectifs d'insertion permettent d'agir positivement sur la perte d'identité de ces personnes et sur le regard porté par les autres sur ce public. L'accompagnement professionnel et pédagogique est indispensable. Le Pause Jardin à Bron est une réalisation de cette nature.

*Pratique du jardinage à des fins thérapeutiques : « l'hortithérapie »*

Jardiner est bon pour la santé et pour le moral. Cette activité développe l'échange, l'attention, l'observation, la patience, la responsabilité, la sociabilité...

### **Le maraîchage d'insertion**

*Former un public en difficulté aux techniques et méthodes du maraîchage en vue d'une réinsertion professionnelle.*

Ce type de jardin se démarque par une production généralement biologique, la commercialisation des produits passant par un réseau d'adhérents et la remise d'un panier hebdomadaire de légumes.

L'exemple le plus connu sur la région est celui du Jardin de Cocagne du Pays de l'Arbresle et des Monts de Tarare tel 04 74 26 83 08

## **Privilégier les jardins dans l'action publique**

### **Appropriation ou réappropriation de l'espace extérieur**

Daniel Cérézuelle sociologue, philosophe et responsable scientifique du PADES (programme auto production développement social) , qualifie « d'enjeu fondamental » l'appropriation de l'environnement par l'habitant urbain contemporain. Il déplore le fait que l'habitant dans le contexte urbain actuel soit réduit au rôle de consommateur sans prise réelle sur le monde qui l'entoure et préconise de :

-laisser des espaces permettant des actions de transformation et de production par lesquelles l'habitant peut s'approprier son environnement quotidien et en définir les usages de manière autonome en fonction de ses valeurs, de son imaginaire...

-rechercher de nouveaux compromis entre les règles de propriété, les normes d'efficacité technique et économique, les règles d'hygiène, de sécurité...et la nécessité de ménager à chacun la possibilité d'exercer une prise concrète, symbolique et pratique, sur son habitat ; la recherche de tels compromis n'ayant de sens que si l'on considère cette exigence d'appropriation comme une des voies essentielles de construction de l'humanité de chacun et du lien social.

Chémetoff, célèbre urbaniste contemporain a souvent voulu redonner aux habitants des quartiers d'habitat collectif cette possibilité de réappropriation de l'espace extérieur attenant au bâtiment par la remise en place du jardin d'immeuble en pied d'immeuble avec portail d'accès et sortie directe de l'immeuble (Ex : quartier de la Darnaise à Vénissieux). Mais il n'a pas toujours été compris et suivi par les services techniques, et pas davantage par les responsables de Régies de quartiers. La concertation entre locataires, bailleurs, services techniques de la propreté et de la gestion des espaces verts mériterait d'être remise à l'ordre du jour.

### **Participation et gestion économe du cadre de vie**

Des villes telles que Bruxelles, Strasbourg ou Lille qui ont inscrit les espaces à jardiner dans les coulées vertes, ont de ce fait diminué leur coût d'entretien des espaces verts urbains par la diminution des frais de taille, de tonte et d'arrosage.

Les techniciens d'espaces verts apprécient également la diminution des frais d'investissement, ainsi à titre d'exemple :

- les frais d'aménagement d'espaces verts varient de 15 à 70 Euros hors taxes le Mètre carré,
- la création de parcelles individuelles regroupées en jardins familiaux coûte de 10 à 28 Euros hors taxes le Mètre carré,

- la nouvelle génération des jardins partagés coûte entre 7 et 22 Euros hors taxes le Mètre carré.

Ainsi, les terrains urbains jardinés s'inscrivent dans une conception moderne « d'efficience économique globale » des investissements publics.

La dimension économique apparaît également dans la gestion des ménages. L'estimation budgétaire portant sur les foyers les plus modestes fait ressortir que le bénéficiaire d'un jardin potager dispose d'un revenu complémentaire équivalent à un treizième mois.

Ce voyage dans le monde des jardins urbains nous permet de réaliser combien une approche à priori modeste de l'espace urbain s'avère riche de fonctions sociales transversales et peut devenir un véritable outil de développement social urbain.

*Sources :*

### **Publications**

#### **Charte du jardin dans tous ses états**

*Fondation de France-1998*

**Contact** réseau le jardin dans tous ses états

8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique

*Fondation de France*

Carnet de voyage vers les jardins communautaires

*Fondation de France*

#### **Jardins Citoyens**

*CAUE du Rhône-Communauté Urbaine de Lyon*

#### **Développer l'offre de jardins familiaux Créons des jardins citoyens dans le Grand Lyon Communauté urbaine de Lyon**

*Mission Ecologie*

*Contact Jean Villien*

*Tel : 04 78 63 46 72*

*Fax : 04 78 14 39 80*

*Mail : jvillien@grandlyon.org*

#### **Quand la ville se jardine**

*MDSL-I 5, Place des Fêtes 75019Paris*

*Tel : 01 53 38 99 19*

*Fax : 01 53 38 99 20*

*Mail : mdsli@club-internet.fr*

### **Associations**

#### **Le passe-jardins**

Association loi 1901

131, Rue Challemel Lacour 69008 LYON

Contact : Catherine CREUZE

Tel : 04 78 00 22 59

Fax : 04 78 00 22 95

Mail : p.jardin@club-internet.com

Erreur! Signet non défini.

#### **Trèfle à Quatre Feuilles**

Association loi 1901

Contact Christian Boldrini

Jardins communaux de la Ville de Lyon

Section La Duchère

Tel 04 77 63 16 03

06 87 53 17 00

**Jardin de Cocagne du  
Pays de l'Arbresle  
Et des Monts de Tarare  
Contact : Eveyne Rimaux  
Alain Hauvespre**

Tel : 04 74 26 83 08

Fax : 04 74 26 83 28

E.Mail : jardin\_cocagne@yahoo.fr

PADES (Programme Auto production Développement Social)

Association loi 1901

4-6, Place de Valois

75001 Paris

Tel -Fax : 01 45 92 02 54

**Erreur! Signet non défini.**

### **Equipement**

**CAUE du Rhône**

6<sup>bis</sup> Quai StVincent

69283 LYON Cedex 01

Tel 04 72 07 44 55

Fax 04 72 07 44 69